

Mesdames et Messieurs collègues maires des communes voisines
et Mesdames et Messieurs les élus,

Chers amis Isloises et Islois,

À l'aube de cette nouvelle année, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous adresse mes vœux les plus sincères de bonheur et de santé.

La dernière page de 2024 vient d'être tournée. Cette année encore, les défis ont été nombreux, et certaines espérances ont laissé place à des déceptions.

Toutefois, nous avons continué à avancer, avec la conviction que chaque effort contribue à l'avenir de notre commune.

L'État, engagé dans un plan de réduction de ses dépenses, impose des contraintes budgétaires croissantes aux collectivités. Investir coûte de plus en plus cher et les financements se raréfient. À Notre Dame de l'Isle, nous avons choisi de préserver nos finances tout en poursuivant des projets essentiels pour le bien-vivre de nos habitants et l'attractivité de notre territoire.

Ainsi pour la dixième année consécutive, il n'y aura pas de hausse des taux communaux d'imposition. Pour cela, nous devons aller chercher tous les financements possibles. Mais le montage des dossiers pour les obtenir est de plus en plus complexe et long. Pour exemple, nous avons enfin bouclé le financement du projet de tiers lieu culturel à la Chapelle. C'est une opération de 800 000€ subventionnée à 80% par l'état, la région et le département. Qu'ils en soient remerciés.

Si le nombre d'habitants à Notre Dame de l'Isle est stabilisé, nous sommes à présent 675, le vieillissement de notre population est bien réel, comme dans le reste de notre pays, et fragilise notre territoire. D'où la nécessité d'accueillir des jeunes ou tout simplement de permettre à nos jeunes de rester sur la commune. Pour cela, nous devons offrir du logement locatif, et c'est ce que nous avons engagé, d'une part avec la réalisation de deux logements dans l'ancienne mairie/école en supprimant

un logement vacant et d'autre part avec un projet de construction sur le terrain de la rue Georges Clergeot qui fera l'objet d'une présentation publique.

Poursuivant nos engagements, le conseil municipal a pu en 2024 mettre en œuvre avec vous de belles réalisations avec le soutien indispensable de nos financeurs (Etat, Département de l'Eure, Région Normandie et Seine Normandie Agglomération). Je citerais notamment ;

- La poursuite de la rénovation énergétique de notre réseau d'éclairage public avec les travaux chemin des Pieds Corbons. Sur ce point, notre commune avait anticipé les économies d'énergie en remplaçant progressivement les sources lumineuses par des leds (50 nouveaux points remplacés) moins énergivores mais aussi par une extinction à 23 heures.
- La rénovation de notre patrimoine bâti, avec la seconde tranche des travaux de ravalement de notre église, pour laquelle je remercie les nombreux volontaires qui ont pris part au chantier participatif, et l'installation d'un chauffage performant et moins énergivore.
- La rénovation et la mise aux normes de la cuisine de la salle du Clos Galy (installation d'un lave-vaisselle professionnel, tables inox...) avec une participation sous forme de don du Comité des fêtes.
- Et toujours, la gestion des espaces publics et l'embellissement de notre commune afin d'offrir un cadre de vie agréable destinés à tous.
- Les illuminations des rues de notre village avec une descente aux flambeaux des enfants.

L'an passé, j'avais, lors de ces vœux, fait deux propositions participatives. L'une pour éditer un calendrier avec vos photos et c'est chose faite. Merci aux contributrices et contributeurs. L'autre pour un budget participatif et je dois dire que cela n'a pas obtenu votre adhésion car seules trois réponses ont été formulées, ce qui n'a pas permis de donner une suite immédiate. Nous réfléchirons à d'autres suggestions.

En 2025, nous poursuivrons notre gestion rigoureuse et nos investissements, notamment sur le patrimoine de notre commune et sur l'espace public.

Toutes proportions gardées, nous devons, à la lumière et à l'analyse d'un constat des désastres de tous ordres dus au changement climatique, poursuivre notre action à notre échelle pour apporter notre contribution à l'amélioration de cette situation.

Ainsi, nos investissements à venir contribueront à cet objectif :

- Le remplacement des chaudières fioul de l'école et de la mairie par des chaudières bois,
- La poursuite des études concernant le réaménagement de la route d'Hennezis prenant en compte les problèmes de bassin versant, de sécurité et de déplacement multimodaux. Nous présenterons au cours du premier semestre les résultats de ces études et le projet potentiel,
- La poursuite, compte tenu de l'envolée des prix de l'immobilier, de la réflexion sur la construction de logements locatifs ou en accession pour accueillir des jeunes indispensables à la vie de notre village,
- Le lancement du projet de réhabilitation de la Chapelle en un tiers lieu de cultures et de savoirs. Lieu que nous souhaitons convivial et participatif pour tous. Ce projet sera partagé et fera l'objet d'échanges auxquels vous serez conviés.
- Les études sur le réaménagement de la salle du Clos Galy (Chauffage, éclairage, décoration...) et la réalisation des travaux si nous obtenons les financements.
- L'aménagement de l'extension du cimetière avec un colombarium et d'un jardin du souvenir.

Pour répondre à ces enjeux, la solidarité entre communes est indispensable. Seine Normandie Agglomération mène une politique ambitieuse pour soutenir le développement économique, les énergies renouvelables, les infrastructures de transport (transport à la demande [Insister sur ce point ?]) et les activités culturelles. Ces efforts doivent se poursuivre pour offrir à notre jeunesse des raisons de vivre sur notre territoire.

Nous ne pouvons ignorer les tensions géopolitiques et les défis sociétaux, tels que la montée des autocraties ou les dérives de

l'intelligence artificielle et des réseaux sociaux. Ces menaces exigent vigilance et engagement pour protéger nos démocraties et notre cohésion sociale.

Inspirons-nous de l'histoire : le 28 août 1944, Notre Dame de l'Isle était libérée. Nos aînés ont reconstruit le Pays avec courage et solidarité. C'est dans cet esprit que nous devons aborder l'avenir.

Je tiens à remercier tous ceux qui s'impliquent pour notre commune : les conseillers municipaux, le personnel communal, les volontaires des Estivales de l'Isle, les bénévoles des associations et vous tous. Grâce à eux, notre commune est un lieu de vie animé et chaleureux.

Mais c'est aussi rassurant pour un maire de savoir qu'il n'est pas seul et qu'il peut compter sur tous les acteurs qui œuvrent au quotidien pour le bien-être des Isoises et des Isois.

Je ne voudrais pas conclure sans avoir une pensée pour ceux qui nous ont quittés toujours trop nombreux, mais aussi à ceux qui se sont unis (huit mariages cette année, un record). Et un petit dernier Nathan NICAISE qui a vu le jour.

Que cette nouvelle année soit placée sous le signe de la tolérance, de la solidarité et qu'elle vous apporte sérénité, bonheur, joie de vivre et santé afin de pouvoir en profiter et partager.

Belle et heureuse année 2025 à toutes et à tous et commençons par ce petit bonheur de partager ensemble le verre de l'amitié.